

**« Championnat Régional de Cyclo-cross »**

**« Souvenir Eric Bérault »**

**dimanche 14 Janvier 2018 à LA VILLE DU BOIS (91)**

**Organisé par l'US Métro-Transports, la commission cycliste PHSY et le CRAV**

Catégories	Dossards	Départs	Temps	Prix d'équipe
Ecoles de vélo	12h00	12h30	Selon âge	
Cadets/Féminines	12h30	13h30	30 mn	Souvenir Eric Bérault sur l'ensemble des courses
Minimes	12h30	13h31	20 mn	
Juniors et Vétérans	13h15	14h15	40 mn	
Sup Vétérans/Ancien	13h15	14h16	40 mn	
Espoirs/Senior	14h00	15h10	50 mn	
<b>Dossards</b>	au stade Route de Nozay à La Ville du Bois (91)			
<b>Circuit, départs arrivées</b>	Forêt domaniale de La Ville du Bois (91)			
<b>Parking</b>	En bas de la Route de Nozay, au 405 Chemin de Saint-Éloi à La Ville du Bois (91)			
<b>Observations</b>	<p>Présentation de la licence 2018 obligatoire.                      Tout coureur dûment licencié à la FSGT et engagé selon les procédures prévues au règlement Ile de France pourra participer à la course du Championnat Régional.                      Toutefois, pour être « podiumable », il lui faudra (sauf sur raison médicale justifiée) avoir participé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Simple licencié FSGT :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. 3 cyclocross (dates idem aux clauses ci-dessous)</li> </ul> </li> <li>- Double licencié                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. soit à 6 Cyclo-cross pour les M-C et 8 Cyclo-cross pour les autres catégories entre la date du championnat régional de la saison précédente (ce championnat non compris) et la dernière épreuve avant le championnat concerné.</li> <li>. soit à 6 compétitions FSGT (cyclo-cross, route, VTT, piste) pour les M-C ou 8 pour les autres catégories, inscrites au calendrier officiel FSGT entre le 1<sup>er</sup> septembre et la dernière épreuve avant le championnat concerné (dimanche 7 janvier).</li> </ul> </li> </ul>			
<b>Engagements Ecole</b>	<p><b>engagements à envoyer aux responsables de Commissions Cyclistes ci-dessous :</b>                      FSGT : gratuit ; FFC et UFOLEP : 2,50 euros à l'ordre de FSGT Ile de France</p>			
<b>Engagements</b>	<p><b>engagements à faire pour le 28 Décembre 2017 au plus tard (sur le formulaire destiné à cet effet) <u>accompagnés du règlement</u>, auprès des Commissions Cyclistes :</b></p> <p><i>Pour le 60 / 77 Nord à <b>Jean Pierre COURTEAUX</b> – 36 résidence de la Marne – 77470 TRILPORT - courteaux.jean-pierre@neuf.fr</i></p> <p><i>Pour le 91 / 77 Sud à <b>Christian MELO</b> – 48 rue Pierre Sépard – 91270 VIGNEUX - chmelo_91@hotmail.com</i></p> <p><i>Pour PHSY à <b>Jacky LEBARS</b> - 11, rue Saint Malo - 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX - jalebars@numericable.fr</i></p> <p><i>Pour le 93 à <b>Daniel LAMY</b> – 87 rue de l'Avenir – 93240 STAINS – lamy.d@neuf.fr</i></p> <p>Chaque club devra s'être acquitté de la contribution annuelle de 20 euros pour 2018.                      Tarif : 6 euros pour tous. Chèques à l'ordre de FSGT Ile de France                      Engagements sur place : + 2 € (obligatoirement hors podium)                      Course réservée à la FSGT                      Engagements clos le 28 décembre 2017. Au-delà : engagements possibles, mais non-podiumable</p>			